

LE PROFESSEUR DU FUTUR ATTENDRA. STOP À LA MASCARADE ! LES REVENDICATIONS, C'EST MAINTENANT !

De qui se moque-t-on ?

Lors de cette prérentrée, face à la situation que l'on ne cesse de nous présenter comme exceptionnelle, les personnels pouvaient légitimement attendre des mesures tout aussi exceptionnelles. Le ministre a beau dire « *normalement, il ne manquera pas d'enseignants dans les classes* », ce que les personnels ont constaté aujourd'hui c'est que rien n'a été préparé, rien n'a été anticipé pour que l'Ecole soit le lieu de l'instruction souhaité par tous.

La multiplication des déclarations sur les mesures sanitaires visait sans doute à masquer la réalité de cette rentrée. Car personne n'est dupe : au terme de cette pré-rentrée un même constat est fait par tous : soit il y a un réel danger et dans ce cas les mesures prises sont gravement insuffisantes. Car comment justifier que les personnels à risque ne soient plus considérés comme tels par un simple décret publié 48h avant la pré-rentrée pour les salariés du privé sur lequel le public devrait s'aligner ?

Soit le danger est limité et dans ce cas, les discours interminables sur l'obligation du port du masque visent à dissimuler les conséquences des contre-réformes, à faire accepter l'inacceptable :

- les classes à 30 en collège et à 35 en lycée qui deviendraient la norme,
- la réforme du lycée qui réduit les horaires disciplinaires, impose des classes en plus aux collègues, rend les emplois du temps infaisables et insupportables et menace les enseignements optionnels.
- la deuxième heure supplémentaire qui banalise les services à 20h,
- les conditions scandaleuses d'affectation des collègues stagiaires, TZR et titulaires suite à la disparition des commissions paritaires : multiplication des services partagés, affectation très loin de leur domicile.

Les personnels n'acceptent pas les conditions que l'on veut leur imposer

Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, les personnels du collège Descartes se sont réunis à plus de 50 en AG et ont décidé la grève avec le soutien des parents d'élèves. Certaines classes de 6^{ème} comptent jusqu'à 32 élèves avec des élèves d'ULIS et d'autres en situation de handicap. Le SNFOLC a écrit au DASEN pour lui signifier que les personnels seront en grève le 1^{er} septembre.

- Même situation à Lyon, au lycée Colbert, où lors de la réunion syndicale convoquée par FO, les personnels font le constat qu'il manque un demi-poste en Eco-Gestion, un poste d'AED, un poste de secrétariat à l'intendance et le professeur documentaliste qui n'est pas remplacé.

- En Haute-Loire, les enseignants du collège de Retournac ont voté à l'unanimité des présents la grève pour jeudi 2 septembre, jour du CTSD qui va traiter des conditions de la rentrée dans les collèges. Ils demandent la réouverture d'une classe de 3^{ème}.

- En Charente, au collège de Chabanais, les classes de 6^{ème} et 5^{ème} sont à 28. Il manque 10 heures en EPS, un AESH et un prof d'horticulture à hauteur de 15,5 h.

- En Indre et Loire, à Amboise, au lycée Vinci, il manque un professeur de mathématiques, 7 heures en biochimie. Les effectifs sont très chargés : 1173 élèves au total, les STMG à 35 élèves, les terminales à 35 voire 36. La réforme du lycée et du baccalauréat s'applique avec toute sa nocivité.

- Dans le Tarn, au lycée Bellevue d'Albi, la situation de rentrée est catastrophique. Les classes n'ont été constituées que le 31 août, personne n'a d'emploi du temps, ni les classes ni les enseignants. Les collègues réunis en heure d'information syndicale ont décidé de se réunir en AG.

- A Paris, le SNFOLC propose aux autres organisations syndicales un rassemblement le 2 septembre devant le rectorat.

- A Créteil, le rectorat ayant refusé de recevoir la délégation intersyndicale le 27 août, un nouveau rassemblement est convoqué le 2 septembre, pour le réemploi des contractuels.

Le professeur du futur...

Celui dont parle le ministre en invoquant son « *Grenelle des professeurs* », c'est le professeur auquel on pourrait imposer « *devoirs faits* » et l'AP dans son emploi du temps en utilisant les HSE non consommées pendant le confinement. C'est le professeur qui, s'il espère une augmentation, ne pourra compter que sur des HSE. Car c'est bien cela la répartition de l'enveloppe de 400 millions pour 850 000 enseignants, c'est-à-dire moins de 40€ bruts par mois.

Et pour cette somme, le ministre attend des organisations syndicales qu'elles valident le changement de statut, de carrière et le renoncement à la liberté pédagogique.

Tout ceci n'est pas tolérable. A l'initiative de FO, mobilisation !

Le SNFOLC appelle les collègues à se réunir en AG, à établir les cahiers de revendications et à décider collectivement des moyens de les faire aboutir.

